



Communiqué de presse
Paris, le 20 octobre 2009

AVENANT AU CONTRAT DE LIQUIDITE

La société BONDUELLE a décidé d'effectuer un retrait partiel de 200 000 (Deux cent mille) euros, portant à 250 000 euros, les moyens affectés au contrat de liquidité BONDUELLE signé le 7 Novembre 2005 avec Oddo Corporate Finance.